N°249
Septembre - octobre 2009

LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire Page

Calendrier des activités 2

Comptes rendus des activités

Reconnaissance des graminées à Feschaux 4

Promenade dans la vallée de la Hédrée 5

Observations ornithologiques à Wiesme (2) 7

Sortie botanique à Givet 8

Le jardin aux oiseaux 11

Après-midi de prospections (malacologique et autres) sur le Tienne de la Roche, à Eprave 12

Sortie entomologique à Wiesme 13

Sortie mycologique dans les bois de Famenne 14

A la recherche des hirondelles de la vallée du Vachau 16

Sortie d'intérêt général et calcul de l'indice biotique de quelques affluents de l'Our (2) 18

Sur les traces des animaux... 22

Chroniques de l'environnement

Un lotissement de 42 maisons sur le Tienne d'Inzéry, à Wellin 25

Déversement de pesticides à Froidlieu 26

Informations aux membres

Repas annuel des Natus 27

www.naturalistesdelahautelesse.be

Calendrier des activités

Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur
Samedi 5 septembre	Sortie botanique et mycologique dans la région de Doische. Dans les bois fagnards de la réserve naturelle de la Haie Gabaux chez Jean Delacre ainsi que dans le bois de Fagne à Agimont, recherche des espèces du Cicendion et des champignons estivaux. *9h30, Café chez Jeannette, sur la route Givet – Philippeville (N40). Après avoir passé la Meuse sur le pont de Heer-sur-Meuse, prendre la direction Philippeville, passer Petit-Doische et rejoindre là la N40, continuer jusqu'au carrefour vers Doische ou Gochenée. Le bistrot est alors à votre droite.*	Olivier Robertfroid 060/313438
Jeudi 10 septembre	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement *20h00, au local de Chanly (Bienvenue à tous !)*	Bruno Marée
Samedi 12 septembre	Excursion botanique aux étangs campinois en assec. En collaboration avec les Naturalistes de Namur – Luxembourg. *10h, Eglise de Kuringen, près de Hasselt et tout près de la sortie Hasselt West de l'autoroute E313N Anvers-Liège.*	Cécile Nagels et Léo Andriessen
Samedi 19 septembre	Mycologie: les champignons de Famenne *9h30, Eglise de Han-sur-Lesse*	Arlette Gelin 084 377497 et Albert Maréchal
Dimanche 27 septembre	Matinée d'observation des oiseaux à Wiesme (3). ***8h00**, Place du village de Wiesme (matinée).*	Marc Paquay
Vendredi 2 octobre	Promenade du vendredi - Mycologie *9h30, Eglise de Wavreille*	Arlette Gelin 084 377497
Dimanche 4 octobre	Sensibilisation à la qualité des eaux des rivières. Sortie d'intérêt général et calcul de l'indice biotique de quelques affluents de l'Our (3). *9h30, Eglise d'Our.*	Jean-Claude Lebrun
Samedi 10 octobre	Balade mycologique et traditionnel dîner des Naturalistes de la Haute-Lesse (voir page 27) – Inscription obligatoire ! *9h30 pour la balade mycologique, devant l'église de Laloux* *12h00 pour le repas traditionnel: salle des fêtes de Laloux (en face de l'Eglise)*	Arlette Gelin 084 377497

Calendrier des activités

Samedi 17 octobre	Sensibilisation à la gestion forestière de type Pro Sylva qui est basée sur la gestion de la qualité et se veut respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, tout en étant économiquement viable. *9h30, église de Smuid (E 411 - sortie 24)*	Clément Crispiels 061 655 464
Dimanche 25 octobre	Sortie mycologique d'automne. *9h30, église de Resteigne.*	Marc paquay et Arlette Gelin
Samedi 31 octobre	Prospection du Ri de la Fosse, entre Ambly et Harsin. Recherche des origines de la pollution constatée sur ce ruisseau (dans le cadre de l'inventaire des points noirs de nos cours d'eau réalisé par le Contrat de Rivière Lesse). Calcul de l'indice biotique de différentes stations. *9h30, église d'Ambly (Nassogne)*	Michel David 084 212 931
Samedi 7 novembre	Matinée d'observation des oiseaux à Wiesme (4). ***8h00**, église de Wiesme (Beauraing)(matinée).*	Marc Paquay
Jeudi 12 novembre	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement *20h00, au local de Chanly (Bienvenue à tous !)*	Bruno Marée
Dimanche 15 novembre	Promenade familiale du dimanche après-midi: L'énigme de la cluse du Ri d'Ave. Promenade sur les tiennes de Turmont et des Grignaux. ***14h00**, église de Han-sur-Lesse*	Bruno Marée
Samedi 21 novembre	Sortie d'initiation à la bryologie, destinée à reconnaître les espèces les plus courantes de la région, avec clé de détermination simplifiée et à usage non microscopique (initiés amateurs de raretés s'abstenir !). *9h30, Hôtel du Ry des Glands, à Neupont, route Wellin-Halma-Libramont (dans le grand tournant à angle droit à Neupont)*	Marie-Thérèse Romain 084367729

❢ Prochaine réunion du comité: le vendredi 9 octobre.

Samedi 6 juin
Reconnaissance des graminées à Feschaux

JEAN LEURQUIN

Cette sortie, guidée par P. Limbourg et J. Leurquin, a pour but de déterminer les graminées prairiales et forestières de la Réserve de Feschaux, dite du Rend-Peine.
Elle se situe pour l'essentiel dans la dépression de la Famenne sur schistes et calcaires argileux ou noduleux du Frasnien supérieur.
Cette réserve de 49 hectares, acquise par la Région Wallonne en 1996, est placée, depuis lors, sous la responsabilité de son sympathique conservateur, Gérard Minet.

Indépendamment des 20 mares (enclavées dans le système prairial famennien semi-naturel, non amendé) qui ont fait l'objet d'une étude botanique en 2001 (voir réf.), nous avons surtout relevé les poacées du chemin principal limité de haies vives et celles des prés de fauche traversés en vue d'atteindre le bois de Famenne adjacent, situé plus au sud.

Graminées sur sols mésotrophes à eutrophes

Espèces des prairies mésophiles alternativement fauchées et pâturées : *Anthoxanthum odoratum, Arrhenatherum elatius, Bromus hordeaceus, Cynosurus cristatus, Dactylis glomerata, Festuca pratensis, F. rubra, Holcus lanatus, Lolium multiflorum, L. perenne, Phleum pratense, Poa pratensis, P. tivialis, Trisetum flavescens.*

Espèces des prairies sur sols inondables, engorgés ou non, essentiellement minéraux : *Agrostis stolonifera, Alopecurus pratensis, Bromus racemosus, Festuca arundinacea.*

Graminée sur sols oligotrophes des pelouses calcicoles

Brachypodium pinnatum, Briza media, Bromus erectus.

Notons que la présence conjuguée de *Bromus erectus* et *Brachypodium pinnatum*, espèces caractéristiques et « directrices » des pelouses calcicoles des Festuco-Brometea, confirme bien le fait que les sols de la Réserve ne concernent pas les formations schisteuses du Famennien inférieur.

Graminées annuelles et nitrophiles des cultures

Alopecurus myosuroides ou des sites rudéralisés : *Bromus sterilis.*

Graminées forestières

Brachypodium sylvaticum, Deschampsia cespitosa, Holcus mollis, Poa nemoralis.

Référence

LEURQUIN J. & ROMAIN M.Th., 2001. La Réserve de Feschaux : aperçu botanique et malacologique des mares (40 p., 3 annexes et photos).
Ce dossier est en bibliothèque et peut donc être consulté.

Les clés des graminées prairiales, forestières et des milieux humides ou aquatiques, élaborées et améliorées par P. LIMBOURG et J. LEURQUIN, seront bientôt à disposition des personnes qui le désirent et seront annoncées dans un prochain bulletin.

Vendredi 12 juin 2009
Promenade dans la vallée de la Hédrée

ARLETTE GELIN

Une belle journée estivale, avec tout juste assez de vent pour nous rafraîchir. La végétation est dans tout son éclat et sa variété nous étonnera au fur et à mesure que nous traverserons les différents affleurements géologiques, dont la succession logique est perturbée ici par la Faille de Lamsoul.

Dressée sur une butte, l'église Saint Etienne de Waha, lieu du rendez-vous, domine le vaste panorama qui s'étend au pied du village. Les crêtes du Condroz se découpent derrière la large plaine de Famenne, où s'étale la ville de Marche. Waha, elle, est encore en Calestienne, mais déjà accrochée aux premiers contreforts ardennais. Située sur l'ancienne voie romaine qui reliait Jemelle à Cologne, elle est surtout connue pour sa remarquable église romane (1050) classée Patrimoine mondial de Wallonie. Un vieux cimetière l'entoure et, sous un remarquable tilleul multicentenaire qui l'ombrage, un moine « Blanc Curé » se recueille, imposante sculpture moderne, sobre et émouvante.

L'église de Waha d'après une ancienne gravure (J. Mertens)

Trente minutes seront à peine suffisantes pour apprécier les trésors que renferme ce « bijou de l'art roman » ; l'atmosphère particulière qui émane des vitraux exceptionnels conçus par Jean-Michel Folon, ainsi que l'harmonie de l'édifice nous impressionnent.

Nous quittons le village pour atteindre le haut plateau situé à l'orée du Bois de Laborie, une des cimes de la Calestienne. Il offre un superbe panorama sur les bois de la Famenne, du Condroz, de l'Ardenne, et plus particulièrement sur la vallée sauvage de la Hédrée. Ce coin perdu domine le versant sud de la colline, entre le haut village de Waha et celui d'Harsin.

Du lieu-dit « le Gros Wari » (380 mètres), nous descendons vers la vallée en observant la flore luxuriante des bords du chemin. Nous sommes sur les schistes couviniens et la végétation est calciphile : *Reseda luteola, Knatia arvensis*, *Agrimonia eupatoria, Pimpinella saxifraga, Origanum vulgare…*

Nous atteignons la Hédrée. Ce petit affluent de la Wamme a entaillé profondément les grès ardennais de l'Emsien ; les terres rougeâtres couleur lie de vin, ainsi que les pierres gréseuses affleurant sur les talus en témoignent : le genêt apparaît et d'autres plantes ardennaises.

Seuls quelques bâtiments anciens occupent le fond de la vallée : une ferme en moellons calcaires, datant de 1791 – une pierre millésimée incluse dans la façade en témoigne - ; un moulin du début du XVIIe siècle, en moellons de calcaire et de grès ; la belle ferme de Hédrée, du début du XIXe siècle et clôturée par un mur de grès. Le remaniement en cours n'est pas des plus heureux, notamment le grand portail d'entrée. Non loin de là, une chapelle chaulée, ouverte (mais grillagée), de plan carré, abrite un christ assez rustique du

XVIIe siècle

Une bonne grimpette nous permet d'atteindre un point de vue plus rapproché sur l'Ardenne et sur les villages de Nassogne et Harsin. Face à ce paysage grandiose, un banc nous accueille pour le pique-nique. .Le site serait, paraît-il, favorable à l'installation de quelques éoliennes.

Nous redescendons vers la Hédrée et tentons, sans succès, de longer la rivière envahie d'une végétation nitrophile : *Impatiens noli-tangere, Filipendula ulmaria, Stachys recta...* Le retour vers Waha est rude, mais nous ne nous en apercevrons pas, car la spectacle des champs immenses, couverts de pois rouges et blancs (*Picia sativa*), mélangés de seigle ondulant sous le vent et rehaussés de larges bandes de bleuets, nous captive. Ceci est un des heureux avantages de la gestion agricole actuelle, qui favorise la biodiversité.

Nous retrouvons à nouveau les schistes couviniens et une végétation calciphile, conséquence de la présence de la faille de Lamsoul (cfr carte). Un grand papillon couleur souci butine les fleurs de légumineuses : c'est le *Colias crocea*.

Nous atteignons un refuge joliment construit par les « Compagnons bâtisseurs », le temps d'une petite halte avant de rejoindre les voitures, et de traverser le lotissement de la « Cité du Vent » : dommage que celui-ci n'ait pas emporté ces stupides cubes blancs lors de leur construction ! Il n'est que 15 heures, ces dames ont encore bien le temps de « faire leurs confitures » ....

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 7; p. 326.

Merci à Jean Leurquin de m'avoir prêté les cartes géologiques de la région.

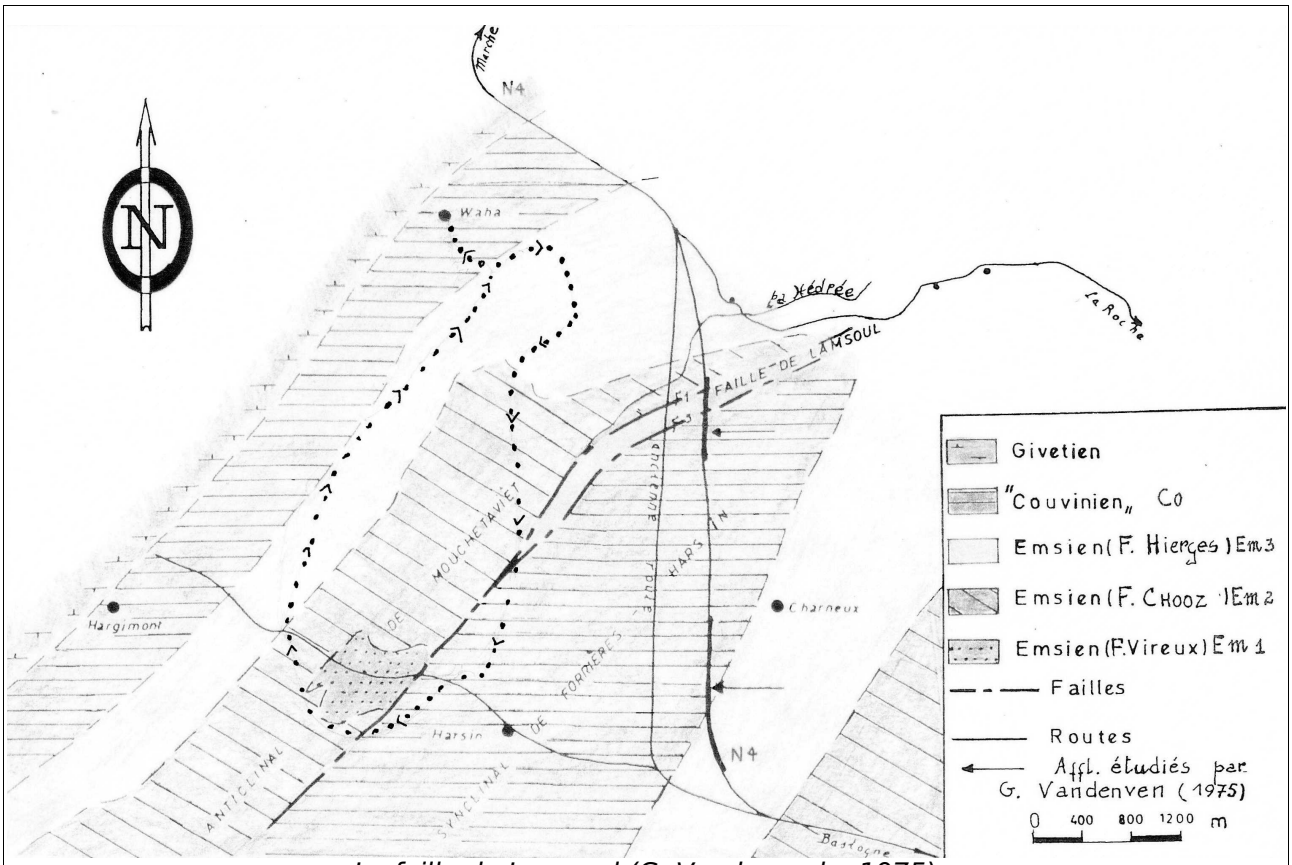

La faille de Lamsoul (G. Vandevende, 1975)

Dimanche 14 juin
Observations ornithologiques à Wiesme (2)

MARC PAQUAY

Seconde édition d'un parcours effectué le 29 mars autour du village de Wiesme (voir Barbouillons 247).

A peine avons débuté la promenade, une Cigogne noire passe en vol bas au dessus des maisons du village. C'est un bon début !

Aux abords du verger de la ferme du moulin, un Rougequeue à front blanc chante depuis le sommet d'une aubépine. Dans les haies, les Fauvettes des jardins babillent tant et plus : l'espèce est très abondante ce printemps. En chemin, nous détectons un couple de Pie grièche écorcheur cantonné dans un bel îlot d'épineux tandis que les Pouillots véloces s'y affairent au nourrissage des jeunes.

Sous la toiture d'un maisonnette en bordure de la ligne de chemin de fer, plusieurs nids d'Hirondelle de fenêtre sont occupés.

Dans le bocage, nous entendons le Rossignol et nous observons une Tourterelle des bois en gros plan au travers de la lunette.

Nous rejoignons le hameau de Maisoncelle où une première jeune Hirondelle de cheminée est observée hors du nid. Sur les hauteurs de Mesnil Eglise, un couple de Bondrée apivore cercle au dessus du bois d'Hautinne, territoire de nidification probable.

La matinée se termine par la descente vers Wiesme via le versant du tienne de Grand Sart. Un Tarier pâtre ainsi qu'un Hypolais polyglotte chantent à proximité d'un jardin couvert de vignes.

Marc déménage ....

Veuillez noter la modification de ses coordonnées de contact: voir en dernière page !

Samedi 20 juin 2009
Sortie botanique à Givet

J. LEURQUIN & J.L. GIOT

C'est en collaboration avec les Naturalistes de Charleroi que cette sortie fut programmée dans la foulée de la sortie géologique du mois de mars ; 33 personnes étaient au rendez-vous pour cette belle et intéressante journée, qui nous a permis de faire quelques découvertes et d'admirer à nouveau le magnifique paysage qui s'offre à nos yeux depuis le Mont d'Haurs vers la ville de Givet.

Site du Fort Hulobiet

Sur les conseils de Jean-Louis, nous décidons d'aborder ce premier site par la route de Fromelennes et la voie latérale qui dessert le nouveau lotissement à l'entrée du village, au lieu d'emprunter la rue du Moulin Boreux, trop exiguë pour pouvoir y stationner nos nombreux véhicules !

Un chemin herbeux, tracé entre une haie vive en rive droite de la Houille et des champs intérieurs, nous conduit directement à la prairie du Fort Hulobiet. Notre intention est d'y relever la végétation qui occupe le versant très pentu exposé au sud-ouest, en fait un des flancs du piton rocheux sur lequel fut édifié le fort. Le substrat calcaire récifal givétien correspond à la partie supérieure du Membre du Moulin Boreux (Formation de Fromelennes).

La végétation du versant compose une série évolutive dont les stades essentiels sont définis d'après le développement de plus en plus marqué du profil pédologique :

- les fougères *Asplenium ruta-muraria* et *Ceterach officinarum* du Potentillion caulescentis, très bien représentées dans les fissures des parois calcaires ;
- la végétation pionnière des dalles rocheuses de l'Alyssion-Sedion albi, souvent en mosaïque avec les pelouses calcicoles adjacentes et caractérisées par *Acinos arvensis, Arabis hirsuta, Arenaria serpyllifolia* subsp. *leptoclados, Cerastium pumilum, Echium vulgare, Erodium cicutarium, Medicago minima* (R-RR)*, Minuartia hybrida, Petrorhagia prolifera, Poa compressa, Sedum acre, S. album, Veronica arvensis* (c'est dans ce type de groupement que l'on peut trouver dans la région de Givet *Hornungia petraea*, petite brassicacée fleurissant en mars-avril) ;
- la pelouse rupicole du Diantho gratianopolitani-Melicion ciliatae, peu évolutive sur les sols squelettiques des falaises, comprenant *Allium sphaerocephalon, Festuca pallens, Melica ciliata* (en situation optimale)*, Teucrium botrys* ;
- la pelouse sèche, plus ou moins ouverte, sur rendzines, du Xerobromion, représentée par un population étendue et monospécifique d'*Artemisia alba* subsp. *saxatilis* ;
- la pelouse mésoxérophile sur mull carbonaté du Mesobromion, caractérisée par *Anthyllis vulneraria, Arabis hirsuta* subsp. *hirsuta* et subsp. *sagittata, Brachypodium pinnatum* (peu présent sur sols peu évolués, à l'avantage de *Bromus erectus*)*, Bromus erectus, Centaurea scabiosa, Festuca lemanii, Galium pumilum, Globularia bisnagarica, Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium* et subsp. *obscurum, Hippocrepis comosa, Pimpinella saxifraga, Plantago media, Potentilla neumanniana, Sanguisorba minor, Teucrium chamaedrys* ;
- l'ourlet mésoxérophile en nappe, comportant très peu d'espèces du Geranion sanguinei (*Origanum vulgare, Seseli libanotis*) associées à *Melampyrum arvense* et *Silene nutans* ;
- la fruticée du Ligustro-Prunetum spinosae, en interface des pelouses de versant et de la prairie de plaine alluviale, où l'on relève *Acer platanoides* (juv.)*, Clematis vitalba, Corylus avellana, Crataegus monogyna, Euonymus europaeus, Fraxinus excelsior* (juv.)*, Prunus spinosa, Rhamnus cathartica, Rosa canina s.s., R. corymbifera.*

N'oublions pas la présence de plusieurs espèces prairiales et d'un petit groupe d'annuelles nitrophiles provenant de la pâture à ray-grass, formant un cortège de compagnes migrantes, en éléments dispersés, sur les sols colluvionnés de bas de pente. Il serait par ailleurs intéressant d'effectuer un inventaire complet de la flore de cette colline au printemps et en été.

Flohimont : le chemin d'accès au Mont des Religieuses

De la grand-place de Flohimont, nous nous dirigeons vers le Mont des Religieuses, dominant la fonderie-tuberie, par un chemin escarpé où affleurent des bancs de calcaire massif en alternance avec les shales noduleux et lentilles calcaires de la Formation de Jemelle ainsi que des bancs calcaires regroupés du sommet de la Formation de Couvin sous-jacente.

La charge carbonatée des shales eifeliens est suffisante pour héberger :

- une pelouse mésophile préforestière à *Brachypodium pinnatum, Bromus erectus, Festuca lemanii*, avec dominance du brachypode, dans une variante acidicline à *Genistella sagittalis* et *Genista tinctoria* ;
- un ourlet mésophile, linéaire et fragmentaire à T*rifolium medium*, où l'on relève *Agrimonia eupatoria, Aquilegia vulgaris, Campanula rapunculus, Digitalis lutea, Origanum vulgare, Viola hirta,…*
- un manteau arbustif en nappe composé de *Crataegus monogyna, Ligustrum vulgare, Populus tremula, Rhamnus cathartica,…*

Quelques touffes d'*Asplenium adiantum-nigrum* rappelle le caractère silicicole des plantes se fixant dans les anfractuosités des parois rocheuses eifeliennes.

La clémence du temps nous permet de pique-niquer sur la place du village en toute quiétude.

Les pelouses calcicoles du Mont d'Haurs

Après un long parcours le long des prés de fauche, au départ de la porte de Rancennes, nous franchissons l'enceinte de la forteresse par un couloir souterrain, vestige de la poterne qui relie la plaine de campement au fossé.

Le site du Mont d'Haurs, en partie privé, recèle des pelouses calcicoles de différents types et du plus haut intérêt, qui font partie de la Réserve naturelle de la Pointe de Givet et bénéficient de mesures de gestion. Nous décidons de les aborder depuis la grande porte de secours jusqu'au bastion d'Hulobiet.

Nous mentionnerons principalement :

- des pelouses mésophiles à *Bromus erectus* et *Sesleria caerulea* de la sous-alliance du Seslerio-Mesobromenion, localisée sur des rendzines humifères à très forte teneur en carbonates et caractérisées par les espèces suivantes : *Anthyllis vulneraria, Brachypodium pinnatum, Briza media, Carex flacca, Carlina vulgaris, Cirsium acaule, Epipactis atrorubens, Euphorbia cyparissias, Festuca lemanii, Galium pumilum, G. verum, Globularia bisnagarica, Gymnadenia conopsea, Helianthemum nummularium* subsp. *nummularium, Hieracium glaucinum, Koeleria macrantha, Linum tenuifolium, Melica ciliata, Ophrys insectifera, Orchis simia, Platanthera bifolia, P. xintermedia, Plantago media, Potentilla neumanniana, Sanguisorba minor, Teucrium chamaedrys,…*
- des fragments de pelouses sèches du Xerobromion caractérisés par *Artemisia alba* (RR, présente à Givet et environs ainsi qu'aux Fonds de Leffe à Dinant) ;
- des éléments dispersés d'ourlet ou de pelouse préforestière mésophile calcicole du Trifolion medii : *Helleborus foetidus, Origanum vulgare, Seseli libanotis, Vincetoxicum hirundinaria, Viola hirta,…*

Nous restons toujours admiratifs à la vue d'*Antennaria dioica* présente ici en 3

placeaux, dans une variante sèche de ces pelouses calcicoles, alors que cette astéracée caractérise généralement les pelouses acidiphiles à Nardus stricta ou les landes à Calluna vulgaris et Genista pilosa sur sols sableux secs ou argilo-sableux acido-neutroclines.

La recolonisation du site, inexorable et inquiétante, s'effectue par un manteau arbustif éclaté, très diversifié, comportant *Frangula alnus, Juniperus communis, Ligustrum vulgare, Prunus mahaleb, Pyrus communis* subsp. *pyraster, Quercus pubescens* (juv.) ou hybride, *Rhamnus cathartica, Rosa rubiginosa, Viburnum lantana.*

Le Givétien en rive gauche de la Meuse

Avant de clôturer cette journée axée sur la botanique, il a paru opportun d'aborder la succession des formations givétiennes en rive gauche, cette approche géologique n'ayant pu être réalisée lors de la sortie du mois de mars.

Un arrêt à la Porte de France permet d'observer un pli dans le calcaire givétien, ramenant celui-ci de la position renversée, observée le long de la route de Foisches (D46d), à la position normale qu'il reprend définitivement immédiatement au nord de la Porte de France.

Au nord-est de la grande carrière qui fait face à la N51, le calcaire de Trois Fontaines est brusquement mis en contact, à la faveur d'une faille, avec le complexe Terres-Mont d'Haurs, d'abord constitué d'une alternance de schistes et de petits bancs calcaires formant un talus couvert d'une faible végétation ; puis de calcaires argileux qui se développent jusqu'au-delà de la Porte.

Au pied de celle-ci, les couches renversées d'orientation générale SW-NE se redressent en pendage normal vers le nord et prennent une direction WNW-ESE à la faveur d'une torsion charnière anticlinale fortement ennoyée vers l'est. On retrouvera ces couches en position normale à la forteresse du Mont d'Haurs après avoir effectué une large courbure à concavité sud.

A 150 mètres environ à l'est de la Porte de France, débutent les calcaires de la F. du Mont d'Haurs, un banc massif à colonies récifales de grande taille constituant un niveau-repère observable à l'entrée du tunnel du chemin de fer.

Au niveau de la Petite Rampe, un peu à l'ouest du rond-point qui donne accès à la route de Petit-Doische, s'amorcent les calcaires argileux, interrompus par des passées schisteuses, qui constituent la base de la F. de Fromelennes.

Ainsi donc, la Meuse s'est surimposée à ce pli contrarié de calcaires givétiens de la Calestienne, formant un cluse qui permet le passage des schistes emsiens de la basse Ardenne aux schistes famenniens de la région Fagne-Famenne.

Il va de soi que cette belle journée trouvera sa fin au bord de la Meuse, devant une belle boisson dorée propre à revigorer les méninges les plus torturées…

Ouvrages consultés

GIOT J.L. & ROMAIN M.Th., 2009. Les fortifications du Mont d'Haurs à Givet (15 p.)
LEURQUIN J., 2008. Les Formations du Givétien au bord sud du Synclinorium de Dinant. Dossier illustré, 88 p.
En annexe : GROESSENS E. : Les carrières, pierres de taille et marbres de Givet (France) et du Givétien (nombreuses réf. bibliographiques).

Définition : rendzines

Sols carbonatés au profil peu épais, AC ou AR, sans horizon B, pourvus de cailloux calcaires dans l'horizon A, à structure grumeleuse, le pH supérieur à 7, avec roche carbonatée sous-jacente.

Dimanche 21 juin
Le jardin aux oiseaux

MICHEL DAVID

Ce 21 juin Elise et moi accueillons une vingtaine de Naturalistes de la Haute-Lesse, curieux de vérifier les commentaires enthousiastes de Bruno venu l'été dernier assister au ballet crépusculaire des jeunes hirondelles.

C'est toujours avec plaisir que nous acceptons les visiteurs intéressés par un « jardin nature admise ». Notre jardin a été aménagé progressivement en observation des préférences de la gent ailée. Le résultat en est la présence permanente ou occasionnelle de quelque 115 espèces. Le jardin est constitué d'un ensemble de petits coins très différents. Des bouts de haies libres ou taillées, complétés d'arbres de grande taille des principales espèces forestières, en marquent les limites. La pelouse n'est régulièrement tondue qu'aux endroits de passage. Ailleurs, elle est laissée libre et n'est coupée qu'en fin de saison. Il est aussi des coins apparemment abandonnés où l'ortie, l'armoise, la bardane, la tanaisie, la cardère disputent chaque centimètre de terrain à l'églantier, l'aubépine, le sureau, le cornouiller…toutes plantes riches en fruits et graines.

La visite emprunte un sentier herbeux formant un labyrinthe conduisant à toutes les petites niches naturelles. Il donne à l'ensemble une impression d'étendue supérieure à la réalité. On peut débuter par le potager. C'est le coin le moins naturel. Mais, sans engrais chimiques ni pesticides, il est déjà un excellent point d'observation pour entomologistes lors de la floraison de la sauge, la bourrache, l'origan, les menthes… et les soucis. Le sentier fait découvrir ensuite des poules ardennaises si elles daignent s'extraire de l'épaisse jungle de leur parc. A partir d'un premier groupe d'aulnes glutineux, indiquant le passage d'un filet d'eau, commencent de petits fourrés où domine la ronce parmi l'épilobe, l'ortie et des arbrisseaux divers. Ces associations végétales couvrant les talus sont les préférées des fauvettes et pouillots pour dissimuler leurs nids. Lorsque la base d'un fourré s'éclaircit, cette végétation est coupée durant l'hiver afin d'obtenir une repousse bien touffue au printemps suivant.

Après quelques détours, voici une petite mare disparaissant sous ses plantes aquatiques. C'est le domaine de la bavarde grenouille verte et du discret râle d'eau. Pour accéder au terrain humide suivant, couvert d'une végétation palustre où domine la reine-des-prés, il faut savoir s'insinuer dans un passage étroit entre des saules issus d'une vieille souche. Des passerelles en bois permettent de franchir aisément cette zone fangeuse et dirigent les pas vers un mur végétal : la phragmitaie. Ces grands roseaux géants, d'environ quatre mètres en fin de croissance, occupent la moitié de la seconde mare. Le jour ils dissimulent la rousserole effarvatte au chant mélodieux, et le soir des centaines d'hirondelles de cheminée venant s'y reposer dans un joyeux gazouillis. Un petit bois séparé n'est pas visité afin de ne pas déranger la Buse variable dont le nid, agrandi chaque année est devenu visible de loin. Ces derniers temps, ce petit bois résonne aussi du croassement du Grand corbeau. Le sentier atteint maintenant le point culminant du parcours d'où l'on apprécie la troisième pièce d'eau et son environnement. Cette dernière, la plus grande, est maintenue bien dégagée par la coupe régulière des rejets d'aulnes et de saules. Le but est de faciliter le vol d'approche des limicoles, oies, canards et sarcelles. Hérons et cormorans en profitent aussi. Tout ce petit monde peut être aisément observé de l'abri de jardin dont la terrasse est protégée de la pluie.

A propos de pluie ! Il faut se hâter de terminer la promenade. L'arrivée d'une grosse ondée fait éclore les parapluies multicolores et met un terme rapide – trop rapide – aux conversations et salutations de départ.

Samedi 27 juillet 2009
Après-midi de prospections (malacologique et autres) sur le Tienne de la Roche, à Eprave

BRUNO MARÉE

Un petit groupe d'une dizaine de naturalistes motivés part à l'assaut de la fortification romaine d'Eprave. On observe, on récolte, on détermine, on discute beaucoup...

Jean LEURQUIN repère *Prunus mahaleb* et *Rosa micrantha* dans la haie vive bordant le sentier d'accès au Tienne, au départ du parking, côté Eprave. Plus loin, il signale *Festuca heterophylla* (RR dans le district mosan) sur les rochers, le long du sentier, puis *Cardamine impatiens* et *Circaea xintermedia* (R à RR dans le district mosan), en bas de versant de forêt alluviale. Enfin, dans la vallée de la Lomme : *Dispsacus pilosus* et *Scrophularia umbrosa.*

Le thème principal de l'activité étant plutôt d'ordre « malacologique », nous gratouillons la litière, retournons les cailloux calcaires et inspectons minutieusement les fissures de la roche. Nous espérions retrouver l'un ou l'autre exemplaire d'*Ena montana*, déjà repéré au pied du Tienne de Wérimont et récolté ici il y a quelques années. Ce sera raté pour cette fois et nous devrons nous contenter d'une bonne vingtaine d'espèces d'escargots et de limaces plus communes en Belgique.

- *Pomatias elegans*, le Cyclostome géant, un de nos plus beaux terrestres, avec test treillissé et un opercule calcaire épais, spiralé au centre et avec des stries rayonnantes vers le bord.
- *Merdigera obscura*, le petit cousin du fameux *Ena montana* que nous ne trouverons pas ici.
- *Cochlodina laminata,* la grande Clausilie lisse, aisément reconnaissable parce qu'elle est grande (+ de 15 mm) et... lisse !
- *Macrogastra rolphii*, une Clausilie de taille moyenne (14 mm) assez « bedonnante ».
- *Clausilia rugosa parvula*, la Clausilie naine, très petite (- de 10 mm), évidemment !
- *Clausilia bidentata*, la Clausilie noirâtre, toujours sur des murs ou des rochers ombragés et humides.
- *Macrogastra attenuata lineolata,* peut-être l'observation la plus intéressante de la journée pour cette Clausilie assez rare en Belgique, mais fréquemment signalée dans les vallées de la Meuse, de l'Ourthe, de la Semois, de la Lesse et, maintenant, ...de la Lomme.
- *Discus rotundatus*, l'Hélice bouton, probablement le plus commun de nos escargots !
- *Zonitoides nitidus*, le Zonite brillant, avec un ombilic assez large (1/5 de la largeur totale qui est d'environ 7 mm).
- *Oxychilus cellarius*, le Zonite des caves, que l'on trouve parfois dans les grottes humides.
- *Oxychilus draparnaudi*, plus grand que le précédent (jusqu'à 16 mm de largeur), ce grand Zonite apprécie généralement une végétation ouverte et pourrait très bien se trouver dans votre jardin...
- *Aegopinella nitidula*, très commun, le dernier tour de spire au moins deux fois plus large que l'avant-dernier.
- *Tandonia rustica*, un Milacidé amateur de calcaire, avec un corps rougeâtre ou gris jaunâtre tacheté de points noirs.
- *Vitrina pellucida*, la Vitrine d'hiver, avec une coquille globuleuse très fragile et, pourtant, une espèce observée au cours de ses ébats copulatoires, au beau milieu de l'hiver, sous la litière gelée et une fine couche de neige. Elle porte bien son nom vernaculaire...
- *Arion rufus*, la grande Limace rouge bien connue de tous.
- *Arion subfuscus*, un Arion brun plutôt forestier.

- *Arion hortensis*, c'est souvent lui qui boulotte les salades de votre potager...
- *Helicodonta obvoluta*, l'Hélice planorbe, discoïde, avec des petits poils sur la coquille !
- *Monachoides incarnatus*, très commun, reconnaissable par un épaississement rosâtre du bord intérieur de l'ouverture de la coquille.
- *Helicigona lapicida*, l'Hélice lampe, avec une très belle coquille carénée à la périphérie.
- *Cepaea hortensis*, aux colorations et bandes spirales variées, mais avec, généralement, un péristome blanchâtre (contrairement à *C. nemoralis*, dont le péristome est souvent noir).
- *Helix pomatia*, notre « bon » escargot de Bourgogne...
- *Cornu aspersum*, alias le Petit-Gris, bien présent autour de l'église du village d'Eprave.

Voilà ! Ceux qui n'étaient pas là ont eu tort... Mais, ils peuvent quand même venir la prochaine fois !

Samedi 4 juillet
Sortie entomologique à Wiesme

MARC PAQUAY

Une période de beau temps, très chaud a marqué ce début de juillet. Bien que peu nombreux pour cette activité (nous étions deux seulement … les insectes n'intéresseraient-ils plus les Natus ?) nous avons pu faire quelques observations, assez générales, dans le massif forestier du « Bois du Roi » à Wiesme. …

Les papillons de jour, relativement peu présents au printemps, sont maintenant actifs et en nombre. Nous constatons une véritable explosion des émergences en cette période.

Le Tristan (*Aphantopus hyperanthus*), espèce d'ordinaire assez commune, est apparu tôt cette année et en fort grand nombre au point d'être plus abondant que le très commun Myrtil (*Maniola jurtina*).

Le Grand Mars (*Apatura iris*), le Petit sylvain (*Limenitis camilla*), le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*) volent dans les chênaies claires. Nous noterons aussi une espèce relativement peu fréquente, apparaissant en plus ou moins grand nombre suivant les années : le Thécla de l'Yeuse (*Satyrium illicis*). Ce Thécla est inféodé au chêne, particulièrement aux arbres rabougris en situation thermophile.

A plusieurs reprises, nous observerons le Gomphe à larges pinces (*Onychogomphus forcipatus*) posé sur les chemins forestiers. Cet Odonate est souvent noté loin de l'eau, chassant dans les bois clairs et le long des lisières.

L'après-midi fut malgré tout fort chaude et même si les insectes aiment la chaleur, on constate un ralentissement d'activité. Nous avons complété la sortie par l'observation de diverses araignées et leurs toiles …

Dimanche 19 juillet
Sortie mycologique dans les bois de Famenne

MARC PAQUAY

Classiquement, nous organisons les sorties mycologiques en automne, particulièrement en octobre. Force est de constater que des poussées fongiques se produisent maintenant assez souvent en été durant les mois de juillet et août. Quand les conditions sont favorables, des espèces estivales ou d'affinités méridionales se montrent durant de courtes périodes.

La journée fut un peu une « rentrée mycologique » : une occasion de se remettre les choses en mémoire. Nous avons prospecté 4 sites différents et finalement obtenu ainsi une belle liste de 82 espèces.

Parking de Fèche

Sur le site même du parking, particulièrement sur l'aire de loisir, entre les tables et bancs, il y a souvent des choses intéressantes. Ce n'était pas vraiment le cas aujourd'hui sauf à citer *Amanita franchettii* et *A. ceciliae*. Dans la chênaie toute proche, relativement peu de choses mais suffisamment pour déjà discuter sur telle ou telle russule. Nous noterons *Polyporus tuberaster (= lentus = forquignonii)* sur branche tombée de chêne.

Baraque de Bestin

La partie haute de la chênaie était fort sèche et il y avait très peu de champignons. Marie-Claire nous en a rapporté une belle *Russula aurea*, russule aux couleurs éclatantes qui fait toujours plaisir à voir.

Bestin bas

Vu l'état assez sec du haut du bois, nous décidons d'aller voir dans le bas …Nous y trouverons une belle palette de russules et quelques bolets intéressants :

- *Xerocomus armeniacus* : 3 exemplaires dans une petite ornière au sol un peu plus frais qu'ailleurs. D'abord identifié *X. rubellus* sur le terrain, l'espèce s'avèrera être *X. armeniacus* après avoir été soumis à examen (par mail interposé !) auprès de divers connaisseurs d'un forum de mycologie. Je pense qu'il s'agit d'une bonne donnée pour la région et je ne suis pas certain qu'il a déjà été identifié en Famenne (?). La confusion avec *X. rubellus* est sans doute fréquente (?).
- *Porphyrellus porphyrosporus* : un exemplaire au pied d'un pin sylvestre dans la chênaie. Pas fréquente cette espèce ;
- *Xerocomus (cf leonis)* : malheureusement, ce bolet n'a pu être étudié en détail mais l'examen macroscopique semble bien «coller». C'est un bolet rare (et sans doute méconnu aussi) peut être en remontée vers le nord suite aux influences des changements climatiques ?

Banalbois à Wavreille

Après le pique-nique nous optons pour un déplacement vers le Banalbois à Wavreille, site maintenant connu et reconnu pour sa grande richesse mycologique. Nous y trouverons pas mal d'espèces intéressantes pour notre « remise en forme » avant une saison qui – nous l'espérons – sera riche en découvertes !

Tableau des espèces observées (dans cette liste, la première colonne correspond à Fèche/Bestin et la deuxième à Banalbois-Wavreille.

Agaricus	*augustus*		x	*Lactarius*	*piperatus*	x		*Russula*	*heterophylla*	x	x
Agaricus	*essettei*	x	x	*Lactarius*	*pterosporus*		x	*Russula*	*illota*		x
Amanita	*ceciliae*	x		*Lactarius*	*rubrocinctus*		x	*Russula*	*integra*	x	x
Amanita	*franchetii*	x		*Lactarius*	*volemus*	x		*Russula*	*lepida*		x
Amanita	*rubescens*	x	x	*Leccinum*	*carpini*	x	x	*Russula*	*luteotacta*	x	
Amanita	*spissa*	x		*Leccinum*	*crocipodium*	x		*Russula*	*olivacea*	x	
Amanita	*gr. Umbrinolutea*		x	*Lycogala*	*epidendron*	x		*Russula*	*pseudointegra*	x	x
Amanita	*vaginata*	x		*Macrolepiota*	*fuliginosa*	x		*Russula*	*raoultii*	x	
Arcyria	*sp.*	x		*Macrolepiota*	*rhacodes*	x		*Russula*	*risigallina*	x	
Bjerkandera	*adusta*	x	x	*Marasmiellus*	*ramealis*	x		*Russula*	*romellii*	x	x
Boletus	*aestivalis*	x	x	*Marasmius*	*quercophilus*	x		*Russula*	*rubra*	x	
Boletus	*erythropus*		x	*Marasmius*	*rotula*		x	*Russula*	*vesca*		x
Bulgaria	*inquinans*	x		*Megacollybia*	*platyphylla*		x	*Russula*	*violeipes fo. Citrina*	x	
Calocera	*viscosa*	x		*Mycena*	*cf stylobates*		x	*Stereum*	*hirsutum*	x	
Cantharellus	*subpruinosus*	x		*Pholiota*	*flammans*	x		*Suillus*	*granulatus*	x	
Chlorociboria	*aeruginascens*	x		*Polyporus*	*tuberaster*	x	x	*Suillus*	*grevillei*	x	
Clitocybe	*gibba*	x	x	*Porphyrellus*	*porphyrosporus*	x		*Trametes*	*gibbosa*	x	
Clitopilus	*prunulus*		x	*Psathyrella*	*candolleana*	x		*Trametes*	*hirsuta*	x	
Collybia	*confluens*	x		*Pycnoporus*	*cinnabarinus*	x		*Trametes*	*versicolor*		x
Collybia	*dryophila*	x		*Russula*	*albonigra*		x	*Tylopilus*	*felleus*	x	
Collybia	*fusipes*	x	x	*Russula*	*amara*	x		*Ustulina*	*deusta*		x
Collybia	*peronata*		x	*Russula*	*aurea*	x		*Xerula*	*radicata*	x	x
Crepidotus	*cf variabilis*	x		*Russula*	*aurora*	x	x	*Xerocomus*	*armeniacus*	x	
Cyathus	*striatus*		x	*Russula*	*cyanoxantha*	x	x	*Xerocomus*	*chrysenteron*	x	
Fuligo	*septica*	x		*Russula*	*decipiens*	x		*Xerocomus*	*cf leonis*	x	
Heterobasidion	*annosum*	x		*Russula*	*densifolia*		x	*Xerocomus*	*pruinatus*	x	
Hydnum	*repandum*	x		*Russula*	*foetens*	x	x	*Xerocomus*	*subtomentosus*	x	
Inocybe	*cf rimosa*	x									

Xerocomus armeniacus *(www.pilz-baden.ch)*

Dimanche 26 juillet
A la recherche des hirondelles de la vallée du Vachau

MARC PAQUAY & CLAIRE DICKER

L'objectif était de tenter le recensement des couples nicheurs d'hirondelles dans la vallée du Vachau. Même si cet objectif ne fut que partiellement atteint, ce fut certainement une première expérience réussie d'une sortie cycliste. Le vélo est un moyen de déplacement génial, rapide, silencieux, très convivial … il faudra remettre ça …
Claire a rédigé le compte-rendu. Je lui cède la place :

Pour une grande première, c'était une grande première !

Dix sept participants de tous âges et un chien courant à côté des vélos ! Certains avaient même sortis de la cave de vieilles bécanes rouillées et grinçantes. J'oubliais le soleil radieux et chaud toute la journée.

Le départ (photo Claire Dicker)

Une bien belle réussite et une ambiance très « vacances ». Pensez donc, arrêts tous les 100m pour visiter fermes et granges, attendre au soleil nos 2 pipelettes préférées (Marc et Bruno) discutant avec les fermiers et habitants.

Et oui, c'est indispensable de bavarder avec les habitants car beaucoup racontent et observent d'année en année la diminution des deux espèces d'hirondelles (rustique et de fenêtre).

Quelques gags ont agrémenté la journée comme la traversée miraculeuse d'ornières boueuses où personne n'est tombé dedans. Huguette qui a eu de sérieux problèmes de chaîne et qui était désespérée d'avoir été abandonnée par le groupe. Quand nous sommes retournés à sa rencontre après 15 minutes, elle était toujours là mais agréablement dépannée par des marcheurs Adeps très sympas.

Photos Marie Lecomte

Le retour s'est fait en direct avec quelques problèmes de dérailleurs mais sans gravité. Ensuite visite d'une ferme bio pour l'achat de quelques fromages et dégustation d'une bière bien fraîche sous la végétation du « Petit Bambou » malheureusement sans la famille de Bruno qui devait encore faire le chemin à vélo jusqu'à la maison.

Photo Claire Dicker

De l'avis de tous, journée passionnante de fermes en granges et en étangs. L'année prochaine on remets çà et qu'on se le dise et le répète aux joyeux mollets intéressés.

Nid occupé (Photo Claire Dicker)

Inventaire

Ce fut très plaisant mais n'oublions pas notre petit travail : l'inventaire des hirondelles ...

C'était un essai. Nos prévisions d'inventorier toute la vallée du Vachau ont été revues à la baisse au point que nous n'avons visité que la moitié des villages et hameaux envisagés au départ ! Il est vrai que le comptage précis des hirondelles nécessite une visite sérieuse de l'intérieur des bâtiments de fermes. C'est la seule bonne façon d'obtenir des preuves et chiffres exacts en terme de couples nicheurs (spécialement pour l'Hirondelle rustique). C'est aussi l'occasion de parler avec les fermiers ... C'est enrichissant d'échanger avec eux ... mais cela prend du temps !

Détail de l'inventaire (HR = Hirondelle rustique – HF = Hirondelle de fenêtre)

Frandeux – ferme Jean Paquet : 12 couples, 6 dans la ferme et 6 dans la maison ; n° 29 : 1 nid HF ; ferme Martin : 3 couples min. HR ; maison à garage ouvert (chemin de Montgauthier) : 7 nids d'HF curieusement inoccupés cette année (d'après la voisine qui suis la question !)
Navaugle – n°25 : un nid d'HF ; n°20 (ferme avec chevaux) : 3 couples HR autour des bâtiments, 6 nids à l'intérieur.
Buissonville – Ferme de Barquin : 2 couples HR ; « chez Albert » : 9 nids HR occupés dans les bâtiments et 7 nids HF sur la façade ; manège Houssa : 4 nids HR ; chez Baudouin : 1 nid HR ; n°25 : 1 nid HR ; Thier de Longuire : 2 couples nicheurs plus que probables.
Serinchamps – Ferme Tagnon : 8 nids HR ; ferme « Bernard » : 2 nids HR occupés.

Soit 51 nids occupés d'HR et 15 nids HF dont seulement 7 occupés pour cette portion du Vachau.

Dimanche 2 août
Sortie d'intérêt général et calcul de l'indice biotique de quelques affluents de l'Our (1)

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Croquis de l'église d'Our.
Extrait de Maugis, n° 12, 1990.

Les Natus se sont fréquemment donné rendez-vous au pied de la pittoresque église Saint-Laurent d'Our. Souvent pour découvrir la vallée en aval, rarement pour remonter son cours en amont. Presque toujours aussi par temps incertain ou pluvieux ! Allez savoir pourquoi ! Ce dimanche matin, le ciel essuie ses dernières averses et la météo n'est pas rassurante. Heureusement pour la dizaine de participants, le crachin matutinal s'est rapidement estompé pour laisser place à un ciel gris mais exempt de nuages de pluie. Un temps propice pour s'adonner à la pêche… aux bestioles.

L'itinéraire parcouru est très similaire à celui emprunté en décembre 1990 et les considérations émises voici près de vingt ans restent d'actualité. Our a peu changé si ce n'est que les installations Thomas-Piron se sont étendues de plus en plus sur le plateau et les projets immobiliers proches du pont (route de Porcheresse) dénaturent le bel ensemble architectural – varié et très représentatif de l'Ardenne – que forme le village.

Après une présentation historique sommaire, nous rejoignons le premier site à prospecter par le chemin qui conduit vers *La Rochette*. De petites carrières de sable et de pierres ont fourni les matériaux de construction aux bâtisses locales : fermes, maisons manouvrières, église (1820) et école. Les grès et les schistes datent du Lochkovien et plus spécialement de la Formation d'Oignies (250 à 500 m de puissance). Elle est caractérisée par des séquences grès-siltites-shales bariolées vert-rouge, correspondant à la progradation répétée d'un système alluvial sur une plaine côtière. Les éperons rocheux que nous avons longés à l'approche de Beth montrent des schistes quartzeux micacés, des schistes vert clair, des phyllades compactes à petits nodules chloriteux et des quartzites verts micacés.

Nous remontons deux affluents situés sur la rive droite Le premier draine un petit vallon et doit s'accommoder des dégradations potentielles qu'on lui impose : un petit étang sert d'abreuvoir au bétail et dans sa zone de sources, un dépôt de matériaux Thomas-Piron (illégal puisque en zone agricole). Le second semble mieux protégé. Il accueillait jadis de nombreux prés de fauche avec biefs d'abissage et quelques étangs. Pour les habitants d'Our, il est devenu le ruisseau des *Étangs du Curé*, probablement un douaire dont le revenu était attribué au desservant de la paroisse (la Personne de Graide sous l'Ancien Régime). Le bassin versant s'étend entre les forêts du *Cul Pelé*, de la *Justice* et du *Bois Ban*. L'endroit est jugé suffisamment accueillant pour sortir les pique-niques, allumer un petit feu, calculer l'indice biotique du ruisseau et évoquer l'histoire de la seigneurie des Abys, de sa justice et des combats que se sont déroulés sur ce site le 22 août 1914.

Nous prenons ensuite le chemin qui conduit à Beth, centre de la seigneurie, pour y admirer le pont classé, l'ancien moulin, le château Joris (ancienne ferme du château) et le château proprement dit… enfin ce qu'il en reste. L'ancien manoir a vu se succéder de nombreuses familles titrées aux noms prestigieux puis, en 1874, il est transformé en couvent pour des religieuses (Sœurs de

la Visitation) chassées d'Allemagne. Elles ouvrent une école pour jeunes filles de milieu aisé et se spécialisent dans l'apprentissage des langues.

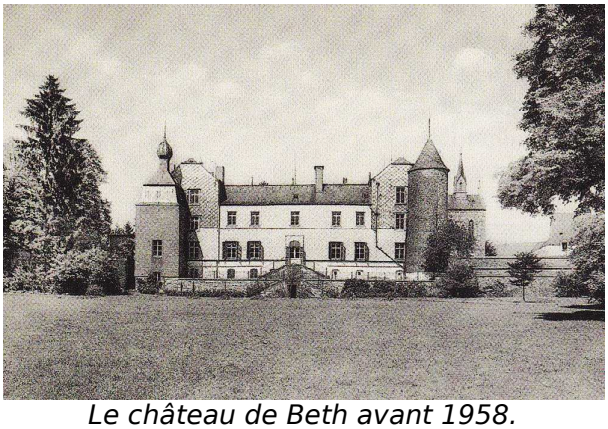

Le château de Beth avant 1958.

Après leur départ en 1958, les bâtiments sont réaménagés en résidence de luxe mais le petit cimetière privé reste accessible au public. C'est là que nous évoquerons plus en détail l'histoire très complexe de ce petit bout de territoire.

L'ancien chemin de Porcheresse nous permet de découvrir un large panorama qui s'étend sur une grande partie de la vallée de l'Our parcourue au cours des deux dernières promenades et d'aborder le bassin versant d'un affluent situé sur la rive gauche de la rivière (le long de la route de Graide). On y voit sourdre plusieurs sources dans des prairies. Par un chemin de campagne, nous longeons le village sur le versant ouest avant de réaliser les derniers prélèvements à proximité du pont (1820) en aval du village.

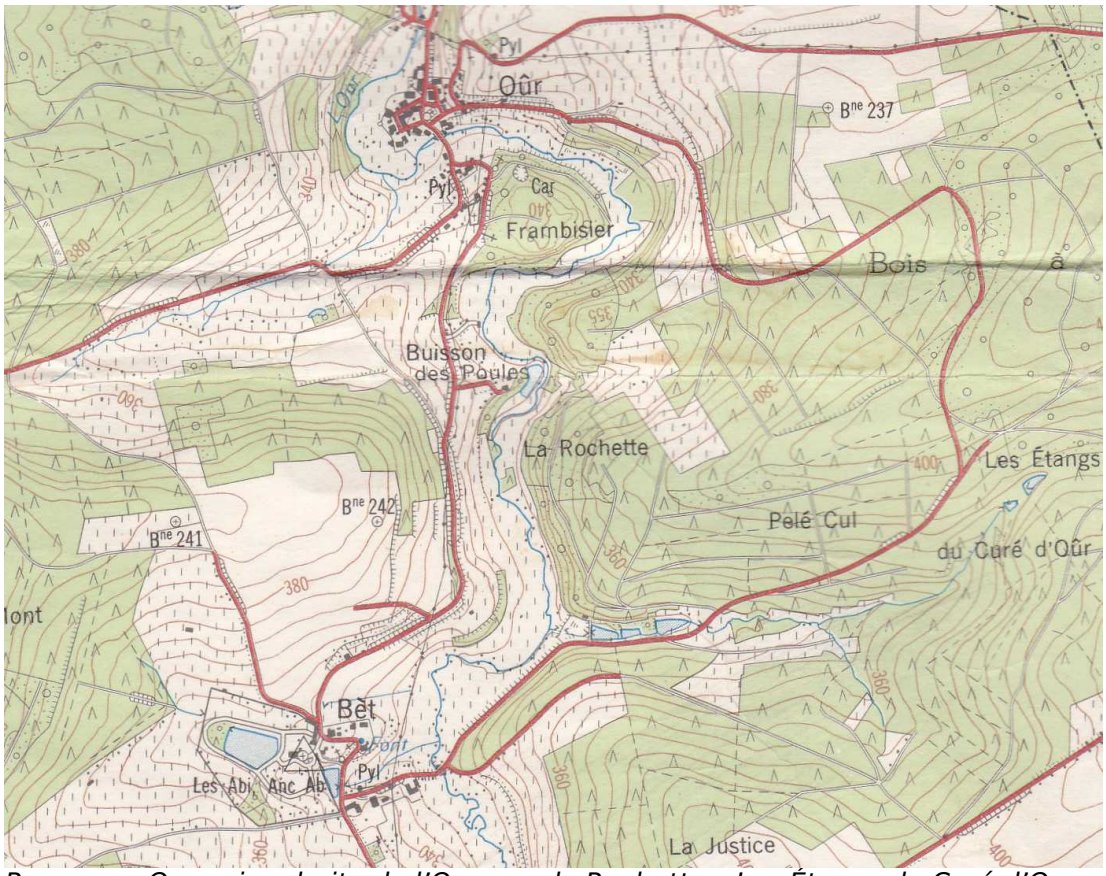

Parcours : Our – rive droite de l'Our vers la Rochette – Les Étangs du Curé d'Our – Beth – lisière du Haut Mont – Our

L'Our à Our - Résultats des Indices Biotiques

Bruno Marée

Trois stations de prospection ont été retenues au cours de la promenade guidée et abondamment commentée par Jean-Claude LEBRUN :

1. L'Our, en amont du village d'Our, dans une zone de prairie de fauche récemment occupée par un camp de scouts – Le cours d'eau présente une largeur d'environ 5 m, circule dans un milieu ouvert bien éclairé bordé de quelques aulnes. Les renoncules aquatiques sont abondantes et le substrat est constitué de galets, de cailloux de schiste et de zones plus envasées.
2. Le ruisseau des Etangs du Curé (ou curet, ou coret ?) d'Our, dans une zone de pessière. En dehors de l'extrême aval de ce cours d'eau aménagé en quelques étangs dans un milieu plus ouvert, la plus grande partie de ce ruisseau d'environ 1 m de largeur circule sous les vastes plantations d'épicéas. Milieu fermé, mal éclairé, sans végétation ni sur les berges (si ce n'est les pieds des épicéas) ni dans le cours d'eau lui-même. Substrat constitué de cailloux de schiste, de limons et de vase.
3. L'Our, en aval du village d'Our et du très beau pont à trois arches de la route de Graide. Station située en prairie pâturée, à hauteur de la maison passive en cours de construction et d'une architecture assez étonnante, très verticale (au moins 5 niveaux) et qui interpelle ! Le milieu est assez semblable au point 1 (bon éclairement, végétation des berges dense, renoncules aquatiques, substrat identique...) et mérite une comparaison attentive.

Tableau des Unités systématiques rencontrées

	1	**2**	**3**
Planaire Dugesia		X	
Sangsue Glossiphonia	X		X
Mollusque Physa	X		
Mollusque Ancylus	X		X
Mollusque Limnaea	X		X
Arthropode Gammaridé	X		X
Arthropode Asellidé	X		
Ephémère Ecdyonurus	X		
Ephémère Baetis	X	X	X
Ephémère Ephemerella	X		X
Plécoptère Leuctra		X	
Hémiptère Gerris			X
Hémiptère Velia		X	
Trichoptère Hydropsychidé	X	X	
Trichoptère Glossosomatidé	X		X
Trichoptère Philopotamidé		X	
Trichoptère Leptocéridé	X	X	X
Trichoptère Limnéphilidé	X	X	X
Diptère Simuliidé	X	X	
Diptère Chironomidé		X	X
Diptère Dixidé		X	
Coléoptère Gyrinidé	X		X
TOTAL des Unités Systématiques	15	11	12
INDICE BIOTIQUE (Méthode Verneaux et Tuffery)	**8**	**8**	**8**

Commentaires

Les résultats identiques obtenus ne traduisent pourtant pas parfaitement les caractéristiques des trois stations prospectées.

La station 1 présente une qualité moyenne conforme avec ce qui avait été constaté lors de la prospection du tronçon amont de l'Our, entre Paliseul et Opont, le 18 avril 2009. La présence de l'éphémère Ecdyonurus témoigne de la relativement bonne qualité de l'eau confirmée par une diversité de 15 U.S. Avec 16 U.S., on accordait la cote 9 pour cette station !

La station 2, le petit affluent des Etangs du Curé d'Our, présente très certainement une eau de qualité supérieure d'un point de vue physico-chimique (dont témoigne la présence d'un plécoptère), mais est pénalisé par les caractéristiques environnementales du vallon complètement enrésiné.

Enfin, la station 3, en aval d'Our, ne semble pas trop souffrir des apports des égouts individuels du village d'Our (ni des installations de l'entreprise Thomas et Piron), mais marque toutefois une différence avec la disparition d'Ecdyonurus, l'éphémère le plus exigeant de ce groupe, et donc un léger appauvrissement biologique.

Suite des opérations pour une troisième prospection de la vallée de l'Our programmée pour l'automne de cette année, sous la guidance experte et avisée de JEAN-CLAUDE LEBRUN. Merci à lui !

Le 250ème

Communiqué de la Rédaction:

Qu'est-ce qu'un naturaliste ?

La rédaction des Barbouillons invite tous les membres à envoyer des photos, dessins, en noir et blanc ou en couleurs... illustrant au mieux ce qu'est un naturaliste de la Haute-Lesse.

Les images seront publiées dans le prochain numéro...

En pratique:

- Soit vous envoyez votre original ou une photocopie par la poste (12 chemin des Aujes 5580 Rochefort, mentionnez si vous souhaitez récupérer votre original).
- Soit vous le remettez en main propre à Marie Hélène Novak lors d'une sortie ou du repas.
- Soit vous envoyez un fichier à barbouillons@gmail.com.

Les images seront accompagnées d'une légende, et leur auteur clairement identifié.

Les images doivent parvenir à la rédaction pour le 10 octobre au plus tard (date limite: le repas des natus !!!).

Dimanche 9 août
Sur les traces des animaux...

BRUNO MARÉE

Belle journée ensoleillée après une petite brume matinale. La balade nous emmène dans les campagnes au nord du village d'Eprave, sur le Ravel et dans les Bois de Jamblinne et du Bestin.

Cette activité s'ajoutait à une promenade organisée sur le même thème en décembre 2008 avec, pour objectif final, d'observer les traces « estivales » de présence animale après s'être intéressé aux traces « hivernales ».

Nous repèrerons beaucoup d'indices déjà mis en évidence en hiver, mais certains éléments sont évidemment caractéristiques de la belle saison : les nombreuses galles observables sur la végétation (Voir note de MARIE-THÉRÈSE ROMAIN), les toiles d'araignées aux formes variées et les différents nids qui viennent à peine d'être désertés par leur propriétaire. Signalons les accumulations de brins de paille dans les fissures des murs ou sous les toitures des maisons, signes de la présence du moineau, les quelques nids de terre des hirondelles de fenêtre accrochés sous les corniches et un imposant nid de frelons fixé lui aussi sous le débordement d'une toiture.

Pour le reste, et dans le désordre, la forge de la grive musicienne, les cônes rongés de résineux, les empreintes des sabots des ongulés (sanglier, cerf, biche, chevreuil, faon...) ou des coussinets du renard (ou du chien), les trous du mulot, de la taupe, du campagnol, la souille et les boutis de sangliers, les rejets de chênes broutés par le chevreuil, les fourmilières dans les zones non piétinées, les déjections de fouine et de renard, les terriers, toilettes et coulées de blaireaux... et bien d'autres choses encore ont retenu notre attention au cours de cette lente promenade de prospection.

Grâce aux compétences « illimitées » de notre ami Marc, nous déterminerons encore les fientes immaculées de l'épervier ou de l'autour, une crotte de renard de type 3, avec pépins et fruits orangés, et une troisième ou quatrième rémige primaire de l'aile gauche d'une buse adulte qui, comme tous ses congénères, mue chaque année après la nidification... Merci Marc !

Le pique-nique fut tiré des sacs au pied de la croix Jean Devigne : « IHS / ICY . FVT . OCCIS . IAN / DEVIGNE . LE . 22 . FEB : / 1676 . PRIEZ DIEV / POVRSON . AME ». Les gens de Villers-sur-Lesse racontent que le châtelain de Villers tua le sieur Jean Devigne depuis son château, à l'aide d'une carabine. Difficile à croire étant donné la distance qui sépare le château du lieu du crime et... l'armement de l'époque !

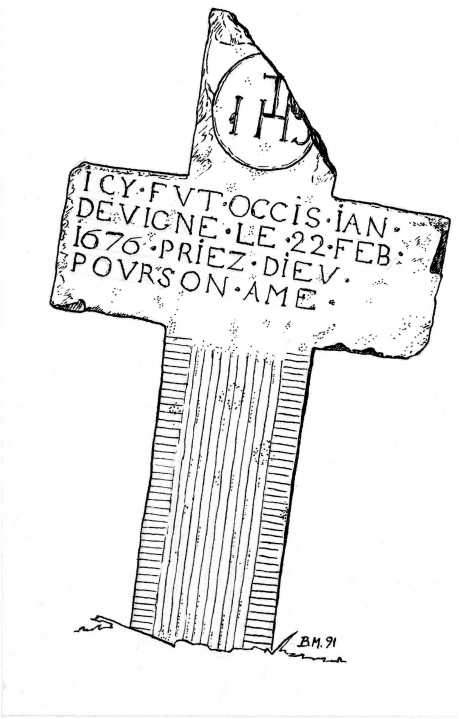

CROIX DEVIGNE – 1676 – VILLERS-SUR-LESSE

Non loin de là, au croisement du Ravel et de la route de campagne Eprave – Villers, se trouve la croix Roland : « IHS / ICI / ONT ETE NOIE DANS LA RIVIERE / DE LESSE CHARLES ROLAND ET H (?) ROLA / ND SON FRERE FERMIER A JAMB / LINNE LE 5 FEVRIER 1783 PRIEZ / DIEV POVR LEVRS AMES RqCI / AMEN ».

Cette croix a été découverte en 1981, lors de travaux, par les fermiers Nijskens de Jamblinne. La rivière est actuellement assez éloignée de l'emplacement de la croix, mais elle devait couler à une distance beaucoup plus proche comme semble en témoigner la carte de Ferraris dressée entre 1771 et 1778. L'accident eut sans doute lieu aussi en période de crues, fréquentes à la fin de l'hiver...

Pour revenir aux traces de présence animale et pour terminer par une note d'humour, signalons cette observation aux conclusions irréfutables : plusieurs pêcheurs, équipés de la tête aux pieds, jouent de la gaule sur les bords de la Lesse... indice évident de la présence de poisson ! A méditer...

www.sbras.ru

Euplagia quadripunctaria (l'Ecaille chinée) : *à plusieurs reprises, le long du Ravel, nous avons pu voir ce magnifique papillon nocturne, pas très fréquent mais très souvent observé sur les fleurs de l' Eupatoire chanvrine (Eupatorium canabinum). Dans le guide de Chinery – qui est souvent la référence générale utilisée pour illustrer la plupart de nos espèces courantes d'insectes – l'auteur montre une forme à aile postérieure jaune … hors les nôtres étaient rouge-orange. Cette forme (fo. Lutescens) est principalement connue dans le nord-ouest de la France et en Grande- Bretagne d'où la raison probable de la seule illustration dans ce guide de terrain anglais. Chez nous, cette forme est apparemment fort rare, remplacée par la forme type à ailes postérieures rouges.*

Dimanche 9 août
Relevé des galles rencontrées à Eprave

M.TH. ROMAIN

39 espèces ont été répertoriées : c'est un beau relevé, réalisé tout au long du chemin parcouru !

Rappelons que, chez les Hyménoptères Cynipidae, certaines espèces ont un cycle avec alternance de génération : une phase bisexuée, notée ♀♂, et une phase agame (= parthénogénétique), notée ♀♀. Les galles des deux générations ont des aspects différents et ne sont généralement pas portées par le même organe végétal.

Acalitus brevitarsus (Acarien - Eriophyidae)sur feuille de *Alnus glutinosa*
Aceria aceriscampestris (Acarien – Eriophyidae) sur feuille de *Acer campestre*
Aceria cephaloneus sur feuille de *Acer pseudoplatanus*
Aceria crataegi sur feuille de *Crataegus monogyna*
Aceria erineus sur feuille de *Juglans regia*
Aceria eriobius sur feuille de *Acer campestre*
Adelges gr. laricis (Homoptère – Adelgidae) sur apex de tige de *Picea abies*
Andricus fecundator ♀♀ (Hyménoptère – Cynipidae) sur bourgeon de *Quercus robur*
Andricus kollari ♀♀ sur bourgeon de *Quercus robur*
Biorhiza pallida ♀♂ (Hyménoptère – Cynipidae) sur bourgeon de *Quercus robur*
Chirosia betuleti (Diptère – Anthomyidae) sur fronde de *Athyrium filix-femina*
Cynips disticha ♀♀ (Hyménoptère – Cynipidae) sur feuille de *Quercus robur*
Cynips divisa ♀♀ sur feuille de *Quercus robur*
Cynips longiventris ♀♀ sur feuille de *Quercus robur*
Dasineura crataegi (Diptère – Cecidomyidae) sur feuilles terminales de *Crataegus monogyna*
Diplolepis gr. eglanteriae (Hyménoptère – Cynipidae) sur feuille de *Rosa canina*
Diplolepis rosae sur tige de *Rosa canina*
Eriophyes prunianus (Acarien – Eriophyidae) sur feuille de *Prunus spinosa*
Eriophyes tiliae sur feuille de *Tilia xeuropaea*
Harmandiola cavernosa (Diptère – Cecidomyidae) sur feuille de *Populus tremula*
Harmandiola tremulae sur feuille de *Populus tremula*
Hartigiola annulipes (Diptère – Cecidomyidae) sur feuille de *Fagus sylvatica*
Iteomyia capreae (Diptère – Cecidomyidae) sur feuille de *Salix cinerea*
Macrodiplosis dryobia (Diptère – Cecidomyidae) sur feuille de *Quercus robur*
Neuroterus albipes ♀♀ (Hyménoptère – Cynipidae) sur feuille de *Quercus robur*
Neuroterus numismalis ♀♀ sur feuille de *Quercus robur*
Neuroterus quercusbaccarum ♀♀ sur feuille de *Quercus robur*
Obolodiplosis robiniae (Diptère – Cecidomyidae) sur feuille de R*obinia pseudacacia*
Pediaspis aceris (Hyménoptère – Cynipidae) sur feuille de *Acer pseudoplatanus*
Phyllocolpa leucapsis (Hyménoptère – Tenthredinidae) sur feuille de *Salix aurita*
Phyllocolpa leucapsis sur feuille de *Salix xmultinervis*
Phyllocoptes goniothorax (Acarien – Eriophyidae) sur feuille de *Crataegus monogyna*
Pontania bella (Hyménoptère – Tenthredinidae) sur feuille de *Salix aurita*
Pontania gallarum sur feuille de *Salix caprea*
Pontania proxima sur feuille de *Salix fragilis*
Pontania triandrae sur feuille de *Salix triandra*
Pontania viminalis sur feuille de *Salix purpurea*
Psyllopsis fraxini/discrepans (Homoptère – Psillidae) sur feuille de *Fraxinus excelsior*
Rondaniola bursaria (Diptère – Cecidomyidae) sur feuille de *Glechoma hederacea*

Un lotissement de 42 maisons sur le Tienne d'Inzéry, à Wellin

Bruno Marée

A Wellin, le Tienne d'Inzéry couvre une superficie de plus de 6 hectares et se situe au nord de la localité, non loin des carrières du Fond des Vaulx, en bordure de la route venant de Han-sur-Lesse. Dès 2006, la société immobilière Wellinvest a déposé un premier projet de lotissement de la colline qui avait suscité de vives réactions auprès de la population puisque près de 300 courriers avaient été adressés à la suite de la réunion publique de concertation qui devait précéder l'étude d'incidence. A l'époque, les Naturalistes de la Haute-Lesse avaient déjà marqué leur opposition à ce projet.

Aujourd'hui, le projet refait surface. L'étude d'incidence a été déposée auprès des autorités communales de Wellin et une enquête publique est en cours jusqu'à la fin du mois d'août 2009, une période dont on regrettera le choix étant donné qu'il s'agit, pour beaucoup, d'une période de vacances. Par rapport au projet de 2006, peu de modifications ont été apportées pour cette nouvelle mouture 2009, si ce n'est un vernis « écologique » qui ne doit pas dissimuler la juteuse opération financière au bénéfice exclusif des promoteurs privés.

Par courrier postal, dans le cadre de l'enquête publique en cours, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont donc rappelé aux autorités communales de Wellin les motivations de leur opposition au projet.

Han-sur-lesse, le 10 août 2009

Collège communal des Bourgmestre et Echevins
Administration communale
Hôtel de Ville
Grand Place, 1
6920 WELLIN

Objet: Enquête publique
Lotissement INZERY
SPRL WELLINVEST

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse a pris connaissance de l'étude d'incidence du projet de lotissement initié par la SPRL WELLINVEST sur le Tienne d'Inzéry, à Wellin.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse tiennent à exprimer leur opposition à ce projet urbanistique incompatible avec les spécificités du caractère rural de l'habitat dans la région de Wellin. L'éloignement par rapport au centre historique de la localité, l'isolement du site pressenti pour le lotissement, sa situation topographique dominante et, donc, visible de très loin, sont autant d'éléments qui plaident en défaveur du projet. Dans une commune fondant son développement touristique sur la qualité indéniable de ses paysages, conformément à un souci de respect d'un « Développement durable », il va de soi que le lotissement du Tienne d'Inzéry constituerait une dégradation irrémédiable de cet atout économique primordial de la commune de Wellin. Il est évident que, en Calestienne, les tiennes présentent une grande valeur paysagère et marquent la spécificité de ce territoire. Le tienne de la Croix de Jeumont, tout proche et classé, était surmonté d'un ouvrage monumental, preuve que la population voulait souligner cette particularité locale.

En outre, les travaux d'aménagements du bâti et des voiries impliqueraient forcément un important déboisement de la zone concernée, alors que celle-ci constitue un remarquable îlot de verdure formant écran, au nord de Wellin, avec le site des carrières et la proximité de l'autoroute E 411. L'appellation d' « écolotissement » ou de « lotissement écologique » n'est qu'un leurre destiné à donner un caractère environnementaliste à un projet aux objectifs purement financiers. Les contraintes que disent s'imposer les promoteurs sont techniquement indispensables à la viabilité de leur projet ou correspondent à des règles généralement admises en matière d'urbanisme. Le souci exprimé de préservation des pelouses calcaires et

d'un « couloir écologique » entre des tiennes Natura 2000 n'a aucun sens eu égard à la dégradation irrémédiable de ce site actuellement fort intéressant d'un point de vue biologique. Parler d'écolotissement est une supercherie. Le projet présenté ici va à l'encontre d'une protection des sites et correspond à une destruction définitive des reliquats de pelouses et à une rupture du couloir écologique.

Si le territoire concerné par le projet n'avait pas été repris en zone à bâtir, au Plan de Secteur, il est évident que l'ensemble aurait bénéficié du statut Natura 2000, comme c'est le cas pour les tiennes jouxtant celui d'Inzéry et toute la zone située au nord. Or, cette dénomination de zone à bâtir résulte de la modification légale, en 1997, des zones prévues initialement comme Parc résidentiel. Il en résulte que l'opération n'a pas nécessairement tenu compte des spécificités locales inhérentes à un site sensible comme celui dont il est question ici. Ainsi, l'annexe VIII de la Liste des habitats naturels prioritaires visés à l'annexe 1 de la Directive 92/43/CEE présents sur le territoire de la Région Wallonne désigne la zone concernée sous l'appellation de « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire » (Code 6210). La colline était encore occupée par une plantation de pins jusqu'à la fin des années 1980 et fut réouverte, depuis lors, ce qui offre un nouveau potentiel biologique évident pour l'ensemble du site.

Enfin, la Carte d'Evaluation biologique de la Belgique publiée par le Ministère de la Santé publique et de la Famille, en 1985, attribue le statut de « Zone de grande qualité biologique » à la totalité du Tienne d'Inzéry. De plus, au bas du versant sud, figure même une petite « Zone de très grand intérêt biologique » qui risque d'être fortement perturbée par les aménagements d'accès au lotissement projeté.

Ces différents arguments nous incitent à réitérer notre opposition au projet présenté à l'enquête publique. Nous espérons que les décideurs auront, eux aussi, le souci de défendre la richesse du patrimoine naturel de notre région et le bien-être de ses habitants.

En vous remerciant d'être attentifs à nos remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, l'assurance de notre considération distinguée.

Extrait du Bulletin Communal de Wellin – Juillet 2009

Déversement de pesticides.

Vers la mi-mai, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont adressé un courrier à l'administration communale de Wellin pour signaler qu'un déversement de pesticides avait eu lieu dans les bois de Froidlieu.

Le service technique communal s'est rendu sur place et n'a pu que constater l'ampleur de la catastrophe (voir photos). Visiblement, il s'agirait d'un vidangeage de cuve de la part d'un cultivateur.

Pareille situation est **inacceptable**. Une enquête est en cours et la commune ne manquera pas de prendre des décisions par rapport à de tels actes.

Agriculteurs, respectez l'environnement et ne déversez pas vos pesticides n'importe où !!

Guillaume TAVIER,
Echevin

Repas annuel des Natus

Samedi 10 octobre 2009

Menu

Apéritif

-

Assiette nordique

composée de poisson, mousse de truite fumée, saumon et crudités

-

Crème de fenouil

-

Demi-coquelet, panier de fruits et croquettes de pommes de terre

-

Dame blanche

-

Café

Le repas sera précédé, pour ceux qui le souhaitent, d'une promenade mycologique dans les environs de Laloux.
Rendez-vous à 9h30, à l'église de Laloux.

A 12h00, tous les membres de l'association sont invités à se retrouver amicalement autour d'une bonne table pour apprécier ensemble les produits de Dame Nature accommodés par nos cuisinières habituelles.

Pour ceux qui désirent participer au traditionnel échange de petits cadeaux originaux et personnels (ne pas les emballer puisqu'ils seront exposés), la distribution aura lieu par tirage au sort au cours du repas.

Toute initiative d'animation est la bienvenue (prévenir le Président).

Où? A Laloux, salle des fêtes (en face de l'église),
rendez-vous dès 12 heures autour de l'apéritif.
Organisation: Arlette Gelin (084 37 74 97)
Réservation par téléphone ou par e-mail à l'adresse:
gelinarlette@hotmail.com
Prix: **25 euros** (boissons comprises)
Inscription: réserver auprès d'Arlette et verser votre participation sur le compte 000-0982523-10 avant le 1er octobre !!!

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L. N°412936225, Société fondée en 1968
Siège social: Chanly

www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

[*Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.*]

L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature. Elle est reconnue comme organisation Régionale d'Education permanente par la Communauté française de Belgique et est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.

Ministère de la Communauté française

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au compte 000-0982523-10 des « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Composition du comité

Pierre CHANTEUX
Trésorier
Rue du Seigneur, 7
6856 Fays-les-Veneurs
061/53 51 41

Jean-Claude LEBRUN
Secrétaire
Wez de Bouillon, 24
6890 Villance
061/65 54 14
lebrun.jeanclaude@skynet.be

Pierre LIMBOURG
Vice-Président
Rue Paul Dubois, 222
6920 Wellin
084/38 85 13

Bruno MARÉE
Président
Rue des Collires, 27
5580 Han-sur-Lesse
084/37 77 77
brumaree@skynet.be

Marie Hélène NOVAK
Administratrice
Chemin des Aujes, 12
5580 Briquemont
084/37 89 09 ou 0476/75 40 96
mhnovak@skynet.be

Marc PAQUAY
Administrateur
17, rue de Focant – 5564 Wanlin
082 / 22 51 82 – 0476/ 21 49 29
paquaymarc@skynet.be

Daniel TYTECA
Administrateur
Rue Long Tienne, 2
5580 Ave-et-Auffe
084/22 19 53
daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort. Agrément poste n° P701235
Date de dépôt: le 1 septembre 2009
Ce périodique est publié avec l'aide du Ministère de la Région wallonne, Division Nature et Forêts.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ces derniers.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com